

OFFICE DES SPORTS

Compte rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 17 novembre 2016, à 19 h 15, Espace BAYARD:

Présents : Antoine Farissier - Charly Guarneri - Josiane Cote - Marie France Pupier - Roger Louat - Michel Chaussende-
Alain Albalatte - Serge Falcon - Jean Paul Montchamp - Brigitte Chancrin - Liliane Bouchut - Sylvie Valour -

Absents : Raymond Limousin - Florent Tissot - Olivier Jouret - Valérie Tissot - André Michalet -

Associations : Dominique Massacrier (ESV) - Nathalie Perbet - Jean Claude Bouteille (CRAP) - Jean Rolland Bayard
Christine Sobocinski (Gym volontaire) - Eric Bréat (Korfbal) - Hervé Nicolas (UCF 42) - A. Marie Montchamp (Running
club) - Liliane Bouchut (TCV) - Charly Guarneri (Olympique karaté) -

Absents : Rémi Colas (SIAM Boxing) - (Shotokan) - Christian Brunon (tennis de table) – Asel 42 - AGSV - Eveil (Valérie
Tissot excusée) - Amicale boules – UNSS (Nadine Barithel excusée)

Présent Municipalité: Gérard Dubois (Adjoint sports)

Antoine Farissier, Président de l'office des Sports accueille les participants à cette assemblée générale.

Rapport moral du secrétaire (Roger Louat):

Trois manifestations ont été organisées par l'office des sports lors de cette saison 2015 – 2016

Tout d'abord la remise des trophées aux champions de la saison le 24 juin avec :

En Tennis de table Equipe 1 Christian Vegeas, Eric Perret, Jérôme Juliat et Christian Brunon est championne de la
Loire en Pré-régionale

A l'UASEL 42 Valerie Raspilaire, Celia Martinez, Cécile Gandin ont été récompensées pour leur différent titre et par
équipe en trec sont champions départementaux Garance Barbat, Mathilde Raspilaire, Clémence Davin, Thibaut
Montard

ESV Champions en 3^{ème} série département monte en 2^{ème}

Collège Ultimate L'équipe d'ultimate est Championne du département et région cette année. Loïc Montélimard, élève
de 4^{ème} du collège Antoine Guichard a été validé Jeune Officiel de niveau National.

CRAP Equipe 1 féminine championne en nationale 3, l'Equipe 2 féminine gagne la coupe de la Loire, les U 15 filles
sont premières en poule RA et sont championnes Rhône Alpes, les U13 1 filles et U 13 2 filles sont premières en poule
RA, les U 17 filles remportent la coupe de la Loire

UCF 42 : Gilles BRUEYRE reçoit un trophée pour l'ensemble de son œuvre comme arbitre et dirigeant bénévole

TCV : 2 trophées sont décernées pour 2 jeunes filles championnes de la Loire

Amicale Boules Verrerie : Marc Brun président est lui aussi récompensé pour l'ensemble de son œuvre

La deuxième organisation a été la conférence, salle Pelletier le 26 février dernier. A l'initiative de Monique Gaulin,
Veauchoise et trésorière à l'association Synapse, l'office des sports a soutenu cette conférence. Plus de 120
personnes ont répondu à cette invitation avec le professeur Jean Claude Barthélémy, membre praticien au CHU de
l'Hôpital Nord. Ce fut une présentation médicale très intéressante sur le rôle important du système nerveux
autonome (SNA).

Pour les Foulées Veauchoises, la fréquentation du 3 septembre a vu une diminution de participants pour cette 13^{ème}
édition (on est passé de 602 à 508) exclusivement cette différence est sur le 10 km. 195 coureurs pour le 10 km,
141 pour les 5 km, 75 enfants et 97 au semi-marathon. Comme d'habitude, mobilisation de 100 bénévoles, de
nombreux sponsors, services techniques et administratifs de la commune sans qui cette course ne pourrait avoir lieu.
Un chèque de 510 € a été remis à l'IEM Grande Terre ex Maxime le Forestier. Pour le 2 septembre 2017, pour un
meilleur confort d'organisation au profit des coureurs, on supprime le semi-marathon. Le 10 km partira à 9 H, le 5 km
à 10h15 et les 3 courses enfants à 11 heures.

Approuvé à l'unanimité

Le bilan financier, présenté par Josiane COTE, laisse apparaître un bénéfice de 1133,46 € avec une bonne augmentation des recettes publicitaires.

Approuvé à l'unanimité

Renouvellement du bureau :

Antoine Farissier ne souhaitant pas continuer la présidence est démissionnaire. Dans l'assemblée, il n'y a pas de candidats qui souhaitent rejoindre les Membres du bureau. L'élection d'un nouveau président aura lieu lors d'une prochaine réunion de bureau. Cette élection, suivant les statuts, s'effectue parmi les membres actifs de l'OS. Un appel est lancé auprès de bénévoles qui souhaiteraient rejoindre l'organisation OS.

Vœux proposés lors de cette assemblée :

Au sein du bureau on s'est posé un certain nombre de questions, on vient de parler de ce que l'Office des Sports fait mais on a aussi soulevé ce que l'OS ne fait pas et pour cela on est allé voir dans nos statuts. Voici quelques passages que l'on soumet à votre appréciation

L'OS se doit

- 1) De soutenir, d'encourager et de provoquer tout effort et toutes initiatives tendant à répandre et à développer la pratique de l'éducation sportive, des sports, ainsi que le contrôle médico sportif.
- 2) De faciliter dans les mêmes domaines, une coordination des efforts, le plein emploi des installations, du personnel permanent et des animateurs bénévoles existant dans la commune intéressée.

L'O.S. se propose, en particulier dans le domaine défini à l'article 2 précédent :

- 1) De soumettre à l'administration municipale, soit à la demande de cette dernière, soit de sa propre initiative, toutes propositions utiles, en vue de l'organisation et du développement de l'éducation physique et des sports et tout projet d'équipement sportif utiles aux associations.
- 2) D'accueillir et d'examiner les vœux et les suggestions qui lui parviennent.
- 3) Eventuellement, d'assurer sans but lucratif, l'exploitation et le plein emploi des terrains de sport, gymnases, piscine et d'une façon générale, des installations sportives locales,
- 4) D'organiser toutes fêtes et manifestations de propagande en faveur des activités sportives et de plein air

Un long débat s'est déroulé sur le rôle de chacun (associations, OS, municipalité).

- Gérard Dubois (Adjoint) a pris bonne note des remarques concernant notamment l'implication de l'OS dans les divers domaines énumérés ci-dessus (nouvelle association, planning salles, projets, entre autres).
- L'OS organisera une ou 2 fois par an une réunion avec les associations pour étudier et accompagner avec eux leurs projets
- Les associations (à l'unanimité) s'engagent à inviter l'OS à leur assemblée générale

21 heures. Fin de séance.

Verre de l'amitié offert par l'Office des Sports.